



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Décision du 20 septembre 2022

**DECISION DU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

OBJET : ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°2022-005DDET- PROMOTION DES METIERS ET FORMATIONS DE LA FILIERE NUMERIQUE

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

En matière de commande publique :

- *En matière de fournitures et services :*

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour)

Vu la consultation menée du 8 septembre au 19 septembre 2022 ;

Vu la proposition reçue ;

OBJET : ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°2022-005DDET- PROMOTION DES METIERS ET FORMATIONS DE LA FILIERE NUMERIQUE

APPROUVE

La proposition de « EMAHO CORSE » - sis Palais St-Antoine, Bd Benoîte Danesi - 20200 Bastia (SIRET : 798 373 494 000 11), en date du 18 septembre 2022 pour un montant de 35 800,00 € HTVA, ci-annexée ;

DIT

Que les crédits sont prévus au budget, service gestionnaire 3NUM, chapitre 011.

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **28 SEP. 2022**
et publication ou notification
du **28 SEP. 2022**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOUARAOU